

LE DEVOIR

Éducation

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

COLLÉGIAL

Le privé se félicite des taux de réussite affichés

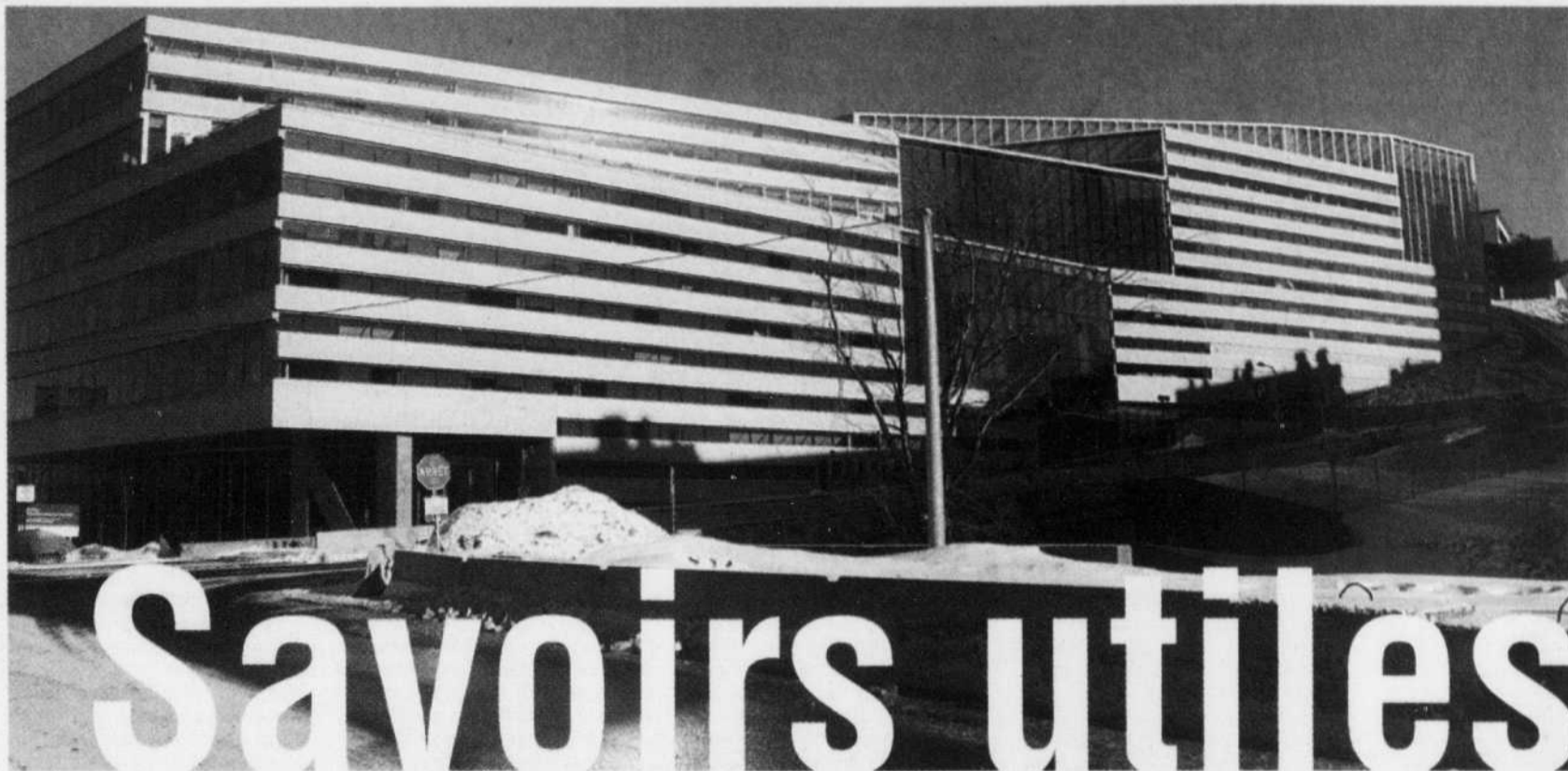
Page 2



MAÎTRISE

Le passage obligé par la rédaction d'un mémoire n'est plus la norme

Page 5



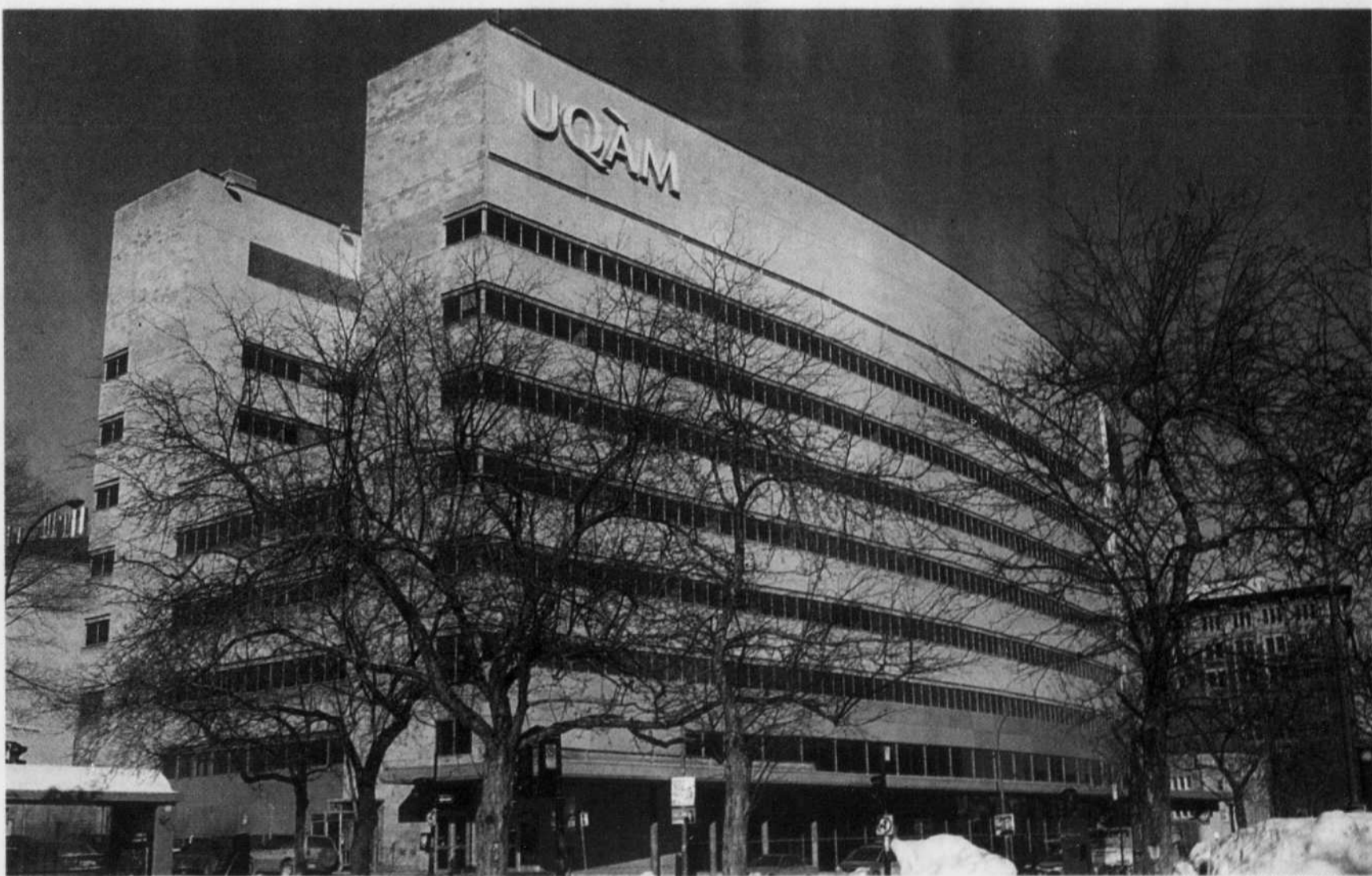
Savoirs utiles

« Les universités sont en train de s'adapter aux nouvelles demandes »

Université de Montréal



Collège Brébeuf



Université du Québec à Montréal

PHOTOS: JACQUES GENIER LE DEVOIR

À entendre le discours des responsables de programmes ou les porte-parole des institutions, il ne sera bientôt plus possible d'accuser les universitaires de se cacher dans une tour d'ivoire: ils et elles se retrouveront tous et toutes bientôt dans la rue... Qu'en résultera-t-il pour le savoir?

NORMAND THÉRIAULT

Tous pareils, les collèges et les universités? Loin de là. Et il ne s'agit pas seulement d'une simple question d'évaluation des corps professoraux ou de tout ce qui touche aux conditions d'apprentissage, de la qualité des locaux jusqu'à l'éventail des services d'accompagnement ou de soutien. Le caractère distinctif des institutions se découvrirait déjà par ce que proposent les nouveaux programmes offerts, et surtout par l'approche éducative adoptée.

Enseignement ou performance?

En fait, déjà au niveau collégial on voit apparaître

des orientations pédagogiques qui dérivent du modèle traditionnel. Qui connaît d'ailleurs le programme du collège privé O'Sullivan de Québec ou celui du cégep de Trois-Rivières? En ces deux lieux, des initiatives en entraînement pédagogique font que, dans le cadre des cours, les étudiants répètent les activités d'une vraie entreprise. On n'enseigne donc plus les modèles, on agit.

Plus tard, après l'obtention d'un DEC, ce diplôme d'études collégiales (parfois même avant, car l'acceptation sous condition est devenue possible), s'il poursuit des études universitaires, le jeune étudiant de collège découvrira que le temps des «chasses gardées», qui justifiait plus d'une opposition entre les diverses facultés, que ce temps n'est plus. Un regard jeté sur les nouveaux programmes confirme que les études bidisciplinaires ont la cote. Nouvelles tendances ou simple façon de faire perdurer des champs d'étude qui connaissent une défaveur publique? Pas nécessairement. «Nos modifications tiennent compte de la diversité culturelle et religieuse du Québec d'aujourd'hui. On est maintenant loin de la province très catholique des années 1960», dit d'ailleurs une vice-rectrice adjointe aux études à l'Université de Montréal, Hélène Da-

vid, décrivant ainsi les cours offerts dans un secteur, ici celui de la théologie et des sciences des religions.

Vers l'extérieur

La fonction même de l'université est réévaluée. Dans le monde des études supérieures, on savait que certaines institutions se démarquaient par leur mandat précis: l'École de technologie supérieure a été mise en place à des fins de formation, mais aussi en tant qu'établissement d'études qui se veut au service du monde «extérieur», à savoir l'industrie et les secteurs de pointe de ce territoire montréalais qu'elle dessert en premier lieu. Sherbrooke a aussi beaucoup tiré avantage, sous l'administration Béchar, de cette orientation donnée vers la recherche appliquée. «Les universités sont en train de s'adapter aux nouvelles demandes», dira d'ailleurs Martin Buteau, le vice-recteur aux études de cette institution.

Et ce qui se passe en Estrie ne relève pas du phénomène isolé. Si l'UQAM innovera bientôt au premier cycle en augmentant le nombre de cours qui devront être suivis «à distance», donc par recours à Internet et autres canaux similaires, au deuxième cycle, déjà en sciences de la gestion, pour ne nommer qu'un secteur,

une nouvelle maîtrise dite «professionnelle» a la faveur. Fini ainsi le temps des laborieuses rédactions de mémoires et possibilité donc d'obtenir un diplôme par l'accumulation de séjours en stage.

Phénomène isolé? Bien au contraire. «Il y a une professionnalisation des maîtrises et cela est dû en partie à la finalité des diplômes: quel est l'objectif que se donne maintenant un étudiant qui fait une maîtrise?», explique d'ailleurs Jacques Bélar, vice-doyen de la faculté des études supérieures à l'Université de Montréal.

Les universités, tout comme les cégeps, que ce soit en région ou dans les grands centres, affichent donc une mission dont la nature est autant sociale qu'éducative. Ils adoptent désormais cette idée, lancée par un Claude Ryan lors de son passage à l'Éducation, selon laquelle les lieux de savoir doivent servir autant le développement de tout le Québec que celui des étudiants qui les fréquentent, et ce, dans des mondes aussi divers que ceux des affaires, de l'industrie ou de la recherche.

Une nouvelle université prendrait donc place. Alors, au lieu d'être un observatoire qui jette un regard distant sur la société qui l'abrite, elle devient un acteur agissant défini par les besoins de tous, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Le Devoir

UNIVERSITÉS
Nouveaux programmes
Page 3

SYNDICALISME
Survivre au décret
Page 4

CAMPUS
Portes ouvertes
Page 6

• ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR •

Public ou privé?

Équilibre sur la balance

Les collèges privés subventionnés affichent un taux de réussite supérieur à celui des cégeps

Bientôt, les établissements d'enseignement collégial tiendront des journées «portes ouvertes» pour présenter leurs programmes et vanter la qualité de leurs services. Une occasion pour le réseau des collèges privés subventionnés et celui des cégeps de faire valoir leurs avantages respectifs.

JEAN-GUILLAUME DUMONT

«Le réseau collégial privé se compare avantageusement au réseau collégial public» au chapitre de la réussite scolaire, selon une étude comparative réalisée en 2004 pour le compte de l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ).

L'auteur de l'étude, Martin Riopel, professeur au collège Jean-de-Brébeuf, a utilisé les statistiques du ministère de l'Éducation concernant les cohortes d'élèves nouvellement inscrits au collégial entre les années 1987 et 2002. Ces données révèlent que le taux de réussite de tous les cours au premier trimestre dans les établissements privés a été supérieur d'environ 14 % au taux correspondant dans les cégeps.

Cet écart ne peut s'expliquer uniquement par la différence entre les moyennes au secondaire des nouveaux élèves inscrits. En effet, l'étude montre que, pour une même moyenne au secondaire, le taux de réussite de tous les cours au premier trimestre dans les établissements privés a été supérieur d'environ 10 % au taux correspondant dans les cégeps.

De plus, pour les cohortes de 1987 à 1999, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) au même établissement, dans le laps de temps prévu pour compléter le programme, a été supérieur d'environ 18 % dans les

collèges privés aux taux correspondants dans les cégeps. Fort de ces résultats, l'ACPQ affirme sans détour que le réseau collégial privé affiche des performances nettement supérieures à celles du réseau public.

Ces statistiques montrent surtout l'écart socio-économique qui existe entre les deux milieux, estime Guy Forgues, directeur général du collège Édouard-Montpetit à Longueuil. «La multiethnicité est plus présente dans les cégeps que dans les collèges privés, rappelle-t-il. Et, de ce fait, la connaissance de la langue française n'est pas parfaite dans certains établissements. [...] De plus, toutes les études démontrent que les gens issus d'une strate de population plus riche ont de meilleures chances de réussite.»

Par ailleurs, les données fournies par la Fédération des cégeps du Québec (FCQ) montrent que le taux de réussite aux cours a continuellement augmenté depuis l'automne 1993. De 82,9 %, il est monté à 86,7 % à l'automne 2004, son plus haut niveau depuis 10 ans.

Une différence de taille

En 28 ans de carrière, Guy Forgues a dirigé des collèges de toutes tailles, dans les deux réseaux. Fort de son expérience, il conclut aujourd'hui que «la plus grande différence n'est pas entre les collèges privés et publics, mais entre les petits et les grands établissements».

Néanmoins, la majorité des collèges privés subventionnés sont de petite taille. Selon les données de l'ACPQ, neuf d'entre eux accueillent moins de 150 étudiants, huit en accueillent entre 185 et 365, alors que seulement sept collèges accueillent plus de 1000 étudiants par trimestre. Certains cégeps en région n'en accueillent pas beaucoup plus.

Pour Jacques Marchand, président de l'ACPQ, les établissements de petite taille ont l'avantage de favoriser les relations entre l'ensemble du personnel et les étudiants. Cette proximité permet aussi une écoute plus directe des besoins et une réponse mieux adaptée et plus rapide. A cela s'ajoute en général un fort sentiment d'appartenance.

De leur côté, les très gros établissements, le plus souvent des cégeps, comportent aussi des avantages, estime Guy Forgues. «La force du nombre me donne plus de ressources, ce qui fait que je peux donner plus de services variés. Par ailleurs, le fait qu'il y ait plusieurs professeurs d'une même discipline dans une même institution, ça favorise l'enrichissement mutuel. Donc, c'est très positif par rapport à l'évolution du corps professoral.»

Précarité vs permanence

Bien que subventionnés à 60 % par l'État, les 24 collèges privés de l'ACPQ doivent constamment s'adapter au marché pour ne pas fermer. Leur organisation plus petite et leur régime de relations de travail plus souple donnent à ces établissements un dynamisme qui leur permet d'innover.

Ils sont entre autres à l'origine du baccalauréat international (B.I.) et des entreprises d'entraînement pédagogique. Ils ont également été



Le collège André-Grasset, une des institutions d'enseignement privées les plus connues à Montréal.

le lieu de développement de nouveaux programmes dans des secteurs inédits, tels que la mode et le cirque. Très tôt, ils se sont investis à fond dans la formation de la main-d'œuvre par l'alternance travail-études (ATE) et par les programmes menant à des attestations d'études collégiales (AEC).

Dans le cas des entreprises d'entraînement pédagogique, où les étudiants simulent les activités d'une vraie compagnie, c'est le collège privé O'Sullivan de Québec qui a été le premier à introduire cette formation inspirée de ce qui se fait en Allemagne. Un an plus tard, le cégep de Trois-Rivières faisait de même. «Son organisation a été plus lente à réagir», admet Guy Forgues. Par contre, il est aujourd'hui le fer de lance des entreprises d'entraînement pédagogique au Québec.

Du côté du corps professoral, chacun des réseaux présente des avantages. «Chez nous, 30 à 40 % des enseignants sont des chargés de

cours, indique Jacques Marchand de l'ACPQ. Ils coexistent avec les professeurs à temps complet et ont une influence sur le contenu des cours pour qu'ils s'ajustent rapidement aux besoins de l'industrie.»

En ce qui concerne le réseau public, Guy Forgues présume que les conditions de travail avantageuses des cégeps permettent d'attirer de meilleurs professeurs. «Je crois que c'est un avantage supplémentaire "en termes de" recrutement.»

Au moment de choisir

Selon Guy Forgues, trois éléments déterminent le choix des étudiants. Le premier, c'est le programme. Certaines formations se donnent exclusivement dans un cégep ou dans un établissement privé. Dans le cas de cours seulement offerts par des collèges privés, ce n'est pas nécessairement les plus riches qui vont s'y inscrire. «Soixante pour cent de nos étudiants sont "sur" les prêts et bourses,

indique le président de l'ACPQ. Ça dément le cliché qui veut que ce ne soient que des gens bien nantis qui vont dans les collèges privés.» Si un programme se donne dans l'ensemble du réseau collégial, les cégeps ont l'avantage, car ils donnent une excellente formation pour un prix modique.

La proximité est le deuxième élément déterminant. L'ACPQ compte 24 établissements membres, présents pour la plupart dans la région montréalaise. Quant à la FCQ, elle regroupe 48 cégeps assez bien répartis sur le territoire québécois. Le réseau public offre donc une meilleure accessibilité.

La «gang» est le troisième élément déterminant, selon Guy Forgues. «À partir du moment où un "leader" naturel décide d'aller dans tel collège, sa "gang" a tendance à le suivre.» Dans ce cas, peu importe qu'il s'agisse d'un collège privé ou d'un cégep.

Collaborateur du Devoir

CHARESTOP

Stoppons la démolition



La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) dénonce le coup de force du gouvernement de Jean Charest et s'engage dans une lutte pour faire échec à son œuvre de démolition des services publics.

fneeq

www.fneeq.qc.ca

enseigner



une affaire de coeur

Parce que l'éducation n'est pas une marchandise

Nous, enseignants et enseignantes de la FAC, considérons que, pour défendre le droit à un enseignement gratuit pour toutes et tous et pour lutter contre le mouvement qui cherche à réduire l'éducation à un produit de consommation courante, et les élèves au rôle de consommateurs, il est plus que jamais essentiel de développer la solidarité internationale.*

* Extrait du manifeste disponible sur notre site

Fédération autonome du collégial (FAC) — www.lafac.qc.ca

Cégep de Saint-Laurent

PORTES OUVERTES

MERCREDI 8 FÉVRIER 2006 DE 19 H À 21 H

WWW.CEGEP-ST-LAURENT.QC.CA

PROGRAMMES PRÉUNIVERSITAIRES

Art dramatique
Arts plastiques
Cinéma et communication
Danse
Langues

Lettres
Musique
Sciences de la nature
Sciences humaines
9 doubles DEC

PROGRAMMES TECHNIQUES

Architecture
Assainissement de l'eau
Bioécologie
Électronique
Environnement, hygiène et sécurité au travail

Génie mécanique
Intervention en loisir
Musique et chanson
Soins infirmiers



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

L'audace porte fruit

www.USherbrooke.ca/recherche

625, avenue Sainte-Croix, Saint-Laurent Téléphone : 514.747.6521

DU COLLÈGE

SENS fête ses 20 ans • Soyez-y ! sens@cegep-st-laurent.qc.ca

• ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR •

Innovation et nouveaux programmes

La formation bidisciplinaire prend du galon dans les universités

« Nous renouvelons nos programmes selon les demandes de la société »

Le monde change, les universités s'adaptent. Pour répondre aux besoins des étudiants et du marché du travail en constante mutation, les différentes facultés universitaires doivent sans cesse se renouveler en concoctant des programmes innovateurs. Coup d'œil sur les nouvelles tendances.

MARTINE LETARTE

À l'Université de Montréal (UdeM), les programmes de théologie et sciences des religions ont été entièrement revus. « Nos modifications tiennent compte de la diversité culturelle et religieuse du Québec d'aujourd'hui. On est maintenant loin de la province très catholique des années 1960 », explique la vice-rectrice adjointe aux études à l'UdeM, Hélène David. Si ces programmes sont approuvés à temps par le ministère de l'Éducation, l'UdeM offrira le baccalauréat en enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire dès l'automne, de même que la majeure en sciences des religions appliquées.

Les programmes bidisciplinaires sont maintenant très en vogue dans les universités québécoises. Si elle reçoit l'approbation à temps, l'UdeM offrira en septembre une formation pratique en géographie et anthropologie.

Des changements auront lieu également à la faculté de pharmacie. Si le même ministère donne son approbation finale, le baccalauréat en pharmacie sera transformé en doctorat de premier cycle dès septembre. Le nouveau programme, d'une durée de cinq ans, comprendra une formation pratique directement au marché du travail.

Université du Québec à Montréal (UQAM)

À l'UQAM, trois profils du baccalauréat en communication ont été modifiés en profondeur pour septembre. Celui de cinéma offrira trois spécialisations: réalisation, direction de la photographie et post-production. Le profil médias interactifs comprendra des stages alliant mécanique, robotique et électronique. Finalement, l'étudiant pourra s'inscrire au profil télévision, où il touchera à l'animation, à la réalisation et à la conception.

Suivant la tendance de la bidisciplinarité, l'UQAM accueillera dès septembre des étudiants au baccalauréat en gestion publique. « Pour

ce programme, une partie des cours sera donnée par l'École des sciences de la gestion et l'autre, par la faculté de science politique et de droit », précise le directeur du bureau de l'enseignement et des programmes à l'UQAM, André Bourret.

L'établissement a également modifié ses programmes de baccalauréat et de majeure en géographie. En plus de permettre à l'étudiant d'analyser des situations problématiques de territoire, la formation lui permettra de résoudre ces problèmes et de planifier des interventions dans le développement territorial.

Aux cycles supérieurs maintenant, la maîtrise en intervention sociale a été transformée en maîtrise en travail social. L'UQAM a entrepris des démarches pour faire reconnaître ce programme auprès de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec. L'UQAM proposera également un doctorat en informatique dès l'automne. En terminant, M. Bourret rappelle que, depuis septembre dernier, l'université offre un doctorat en muséologie, médiation et patrimoine conjointement avec l'Université d'Avignon en France.

Université Laval

En exclusivité au Québec, l'université Laval a développé un programme de baccalauréat en génie des eaux. Il accueillera ses premiers étudiants l'automne prochain, tout comme le baccalauréat en bio-informatique.

L'université Laval continue de développer ses programmes bidisciplinaires. Le baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales sera sur la liste des nouveautés dès cet automne. Depuis septembre dernier, l'établissement offre un programme de baccalauréat en sciences et technologies des aliments à Longueuil. « Ce programme existe à Québec depuis très longtemps et, à la demande des industries, nous l'offrons maintenant sur la rive sud de Montréal », indique la responsable de l'information et de



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Cette année, McGill a innové dans le domaine de la science de l'alimentation.

la promotion de l'université Laval, Jocelyne Bérubé.

Aux cycles supérieurs maintenant, l'établissement offrira une maîtrise en droit avec essai en environnement, développement durable et sécurité alimentaire. Depuis cet hiver, un microprogramme de deuxième cycle s'est ouvert en alimentation fonctionnelle et santé. Finalement, l'automne prochain, les étudiants pourront débiter un doctorat en études internationales à l'université Laval.

L'Université Concordia

Au premier cycle, l'université Concordia offrira dès l'automne une mineure et une majeure en études du judaïsme. Un baccalauréat en histoire, spécialisé en histoire publique, sera également sur la liste des nouveautés.

Aux cycles supérieurs, un certificat « gradué » en enseignement de l'anglais, langue seconde, sera offert à temps partiel aux professeurs du primaire et du secondaire.

Concordia proposera également une maîtrise en science de l'exercice, une en géographie, planification et environnement, en plus d'un doctorat en science politique et un en techniques d'éducation. Changement du côté du MBA: Concordia offrira désormais ce programme avec différentes spécialisations.

En génie maintenant, l'université proposera dès l'automne un certificat « gradué » en graphique 3D et développement de jeux. La maîtrise en génie industriel sera offerte en septembre, ainsi que la maîtrise en

génie des logiciels, si elle est approuvée à temps.

L'Université McGill

Cette année, McGill a innové dans le domaine de la science de l'alimentation. Le baccalauréat propose maintenant trois spécialisations: science de l'alimentation, industrie alimentaire et chimie alimentaire. Un certificat est également offert, en plus d'un programme de maîtrise sans thèse. « Nous renouvelons nos programmes selon les demandes de la société. Dans

l'avenir, nous développerons davantage l'aspect sécurité alimentaire », indique le chef du département de science de l'alimentation à l'université McGill, Sélim Kermasha.

En terminant, McGill propose depuis cet hiver une mineure en génie biomédical, une mineure en génie minier et une majeure en neuroscience. L'université n'a pas été en mesure de nous communiquer les nouveaux programmes qu'elle offrira dès septembre.

Collaboratrice du Devoir

étudiants recherchés

Université de recherche et de formation de 2^e et de 3^e cycle, l'INRS regroupe quatre centres de recherche, situés à Québec et dans la région de Montréal. L'Institut offre une vingtaine de programmes d'études :

Maîtrises

- :: Démographie
- :: Études urbaines
- :: Microbiologie appliquée
- :: Sciences expérimentales de la santé
- :: Sciences de l'eau
- :: Sciences de l'énergie et des matériaux
- :: Sciences de la terre
- :: Télécommunications
- :: Virologie et immunologie

Doctorats

- :: Biologie
- :: Démographie
- :: Études urbaines
- :: Sciences de l'eau
- :: Sciences de l'énergie et des matériaux
- :: Sciences de la terre
- :: Télécommunications
- :: Virologie et immunologie

L'INRS accueille aussi des stagiaires postdoctoraux et des stagiaires de recherche.



Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Téléphone : (418) 654-2500 | Sans frais : 1 877 326-5762

www.inrs.ca

Avec ma maîtrise, je cherche encore.

RAPHAËLLE, 26 ANS, ÉTUDIANTE-CHERCHEUSE EN MICROBIOLOGIE



Raphaëlle cherche et elle y trouve son bonheur. C'est à l'Université Laval qu'elle a découvert sa passion. L'université qui offre une formation de calibre international avec 17 facultés et plus de 400 programmes. L'université capable d'offrir des profils d'études personnalisés. L'université où les diplômés profitent d'un service de placement durant toute leur vie professionnelle.

L'Université Laval voit aussi loin que vous.

ulaval.ca

• ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR •

Vivre avec la loi 142

Le décret modifie profondément le caractère même des relations de travail

Le gouvernement « a voulu se payer la traite sur le dos des syndicats au plan politique »

Les enseignants des cégeps ont dû courber l'échine et avaler de travers la pilule de la loi 142, au moment où le gouvernement a décrété les conditions de travail jusqu'en 2010 pour les 500 000 employés de l'État québécois, en décembre dernier. Pour les représentants syndicaux, l'odieux de cette pièce législative porte sur la dénaturation des relations de travail et pareille procédure ne laisse présager rien de bon pour l'avenir du réseau collégial.

RÉGINALD HARVEY

Les deux grands groupes syndicaux représentant les professeurs, la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN, 35 syndicats) de même que

la Fédération autonome du collégial et la Fédération des enseignants de cégep réunies en cartel (FAC et FEC-CSQ, 24 syndicats), ont d'abord ressenti la colère de leurs membres à la suite de l'adoption d'une loi spéciale qui a imposé

unilatéralement les conditions de travail dans le secteur public. Leurs présidents font le point sur une mesure qui appelle à la démobilité du personnel.

Du côté de la FNEEQ, Ronald Cameron déplore que le décret ait brutalement mis fin au processus global de la négociation en vertu duquel la partie syndicale souhaitait débattre de tout l'aspect de la tâche: «On s'est retrouvé accablés à une date butoir où les offres patronales étaient à prendre ou à laisser sur le plan normatif. Il n'y a donc pas eu de discussion sur la tâche de l'ensemble des enseignants.» Il relève le fait que les non-permanents ont joui de peu de considération: «Ils ont accusé un retard sur la sécurité d'emploi, sur l'accès à des postes conduisant à la permanence. Ils ont vu leurs droits réduits au bénéfice de ceux qui sont accordés à des gens mis en disponibilité. On a beaucoup insisté sur cette question sur laquelle il était impossible de discuter à la fin, parce que c'était le décret qui prenait le pas. Point final.» Sur bien des aspects, la négociation a été bâclée parce que la partie patronale a fixé les règles unilatéralement.

Le «qui perd paie»

Un pan des acquis au chapitre des relations de travail a basculé au moment où le gouvernement a modifié la procédure relative aux



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Il est peu probable que l'on assiste cet hiver à des manifestations d'enseignants du collégial comme en avril dernier.

frais d'arbitrage, comme le rapporte le président: «C'est majeur. On comprend qu'il a voulu se payer la traite sur le dos des syndicats au plan politique. C'est l'essentiel du décret et c'est un coup porté contre

le syndicalisme. Dans les ententes qui avaient été obtenues, il n'y avait pas de discussion à ce propos. Il est particulièrement invraisemblable de constater qu'ils nous avaient à un moment donné offert le choix entre le partage des frais à parts égales entre les parties et le «qui perd paie». En bout de ligne, la partie patronale a imposé la deuxième option même si personne ne voulait souscrire à pareille proposition.»

Cette manœuvre lui inspire cette réflexion: «On perçoit bien, particulièrement sur cette question des frais d'arbitrage, toute la vision du gouvernement sur le rôle des syndicats dans les relations de travail.» L'État se dégage de toute responsabilité au plan des griefs, ce qui dénote un gros problème d'éthique se situant au-delà des considérations financières.

Le coup de massue et les réactions

Les minces progrès réalisés dans les ententes sectorielles n'auront pas suffi à dissiper la grogne des syndiqués par rapport au coup de force qu'ils ont subi sur le plan salarial. Les quelques améliorations obtenues de ce côté, sans parler pour autant de gains, sont reléguées dans l'ombre compte tenu du facteur d'appauvrissement subi: «On calcule une perte du pouvoir d'achat d'environ 5 %, qui s'ajoute au retard qui avait déjà été pris. Vraisemblablement, on devrait arriver avec un manque à gagner de 20 % sur les salaires, en comparaison avec le secteur privé. Sans compter que la convention prendra fin en 2010.»

Qui plus est, la loi 142 a vu le jour avec des dents de requin et il est pratiquement impossible pour les syndicats et les syndiqués de la défier directement. Ronald Cameron en est bien conscient: «Les gens comprennent bien qu'il y a peu de possibilités de la contester. La réaction spontanée, c'est que le monde se dit: on va faire juste ce qui est prévu au contrat. Les initiatives, la disponibilité et toutes ces vertus du même ordre, qui apportent du dynamisme aux institutions, ne sont plus au rendez-vous.» Cela dit, il

conclut sur une note d'espoir: «Les gens ne sont pas complètement au plancher. Ils vont être prêts à agir. On réfléchit actuellement aux moyens d'action à prendre.»

Un deuil démocratique pour la FAC et la FEC

Le front commun, formé par la Fédération autonome du collégial (FAC) et par la Fédération des enseignants de cégep (FEC-CSQ), se disait endeuillé par l'adoption de la loi 142 dans un communiqué émis le 21 décembre dernier, et il se livrait à une manifestation symbolique dans ce sens le 12 janvier, sur la Grande-Allée à Québec. Le président de la FAC, Alain Dion, dégage le point majeur qui ressort de cette mesure législative: «Ça vient brimer presque entièrement le droit d'association. On ne peut plus parler de relations de travail, et on assiste à l'imposition d'une façon de faire assortie de pénalités qui sont extrêmement coûteuses. Même au-delà de celles-ci, c'est vraiment la négation totale des droits d'association, d'action concertée et de parole d'un groupe de travailleurs se montrant en désaccord avec certaines orientations de la partie patronale.» Un bâillon est imposé jusqu'en 2010.

Le cartel contestera juridiquement cette loi: «On le fera sur deux points: la mauvaise foi dans la négociation et l'ingérence, par la loi, dans notre droit d'association et celui d'agir comme groupe. On risque d'obtenir des appuis du Bureau international du travail en cette matière parce que les droits des travailleurs sont réellement brimés au Québec dans le secteur public.»

Une loi à sens unique

Le chef syndical considère que la partie patronale fait part d'un certain illogisme sur le plan salarial: «On ne protège même pas le pouvoir d'achat des enseignants et ce geste est posé par un gouvernement qui se dit en faveur de l'économie libérale de marché. Je trouve assez paradoxal qu'il brime des intervenants économiques qui ne pourront contribuer au système qu'il défend.»

Au plan normatif, particulièrement sur la tâche des profs, la loi ne comporte aucune avancée. A certains égards, M. Dion constate que rien n'est prévu pour favoriser un allègement de cette tâche afin de la rendre un peu plus humaine, ce qui représentait un point majeur. Il constate même un certain recul touchant la précarité, causé par la création de programmes temporaires susceptibles d'en engendrer encore davantage: «Tout cela pour nous est complètement inacceptable, tout comme de se retrouver après deux ans et demi d'efforts avec une loi spéciale, alors qu'il n'y a jamais eu de reconnaissance de la partie patronale: c'est un élément qui vient peser dans la balance quand il est question de mauvaise foi du côté du gouvernement du Québec et de la Fédération des cégeps, qui est partie prenante à la loi en tant que partenaire de celui-ci dans la négociation.»

Alain Dion effectue présentement une tournée de consultation sur l'aménagement du décret: «Il y a énormément de grogne et d'insatisfaction. Les enseignants expriment beaucoup de colère par rapport au gouvernement et aux directions d'établissement. On ne sait pas de façon certaine quel sera le climat durant la reprise des travaux, mais il est clair que l'insensibilité de la partie patronale ne générera sûrement pas d'enthousiasme dans les cégeps.»

Collaborateur du Devoir

ÉDUCATION ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

Responsable: NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.ca

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.

Tél.: (514) 985-3333 redaction@ledevoir.com

FAIS CE QUE DOIS

Faculté des arts et des sciences

Partenaires pour l'avenir

Milieux de stages

L'intégration de stagiaires facilite le renouvellement de votre main-d'œuvre et vous permet de contribuer à la formation d'une relève branchée sur vos besoins.

Service social Archivistique
BIBLIOTHÉCONOMIE Mathématiques
Sécurité et études policières Chimie
Informatique Physique Biologie
Statistique Relations industrielles
Géographie Science politique
Psychoéducation

Proposez-nous un milieu de stage!

Pour joindre les personnes ressources, faites le lien:
www.fas.umontreal.ca/pratique

Université  de Montréal

FQPPU

La Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université
www.fqppu.org

L'université, un milieu de vie

Entreprendre des études supérieures,
c'est s'ouvrir à la connaissance,
c'est aller à la rencontre
des savoirs et des personnes.

Par l'enseignement, par la recherche,
par le service à la collectivité,
les professeurs et les professeurs
d'université contribuent à la production
et à la transmission des connaissances,
au développement des programmes,
et accompagnent
les étudiantes et les étudiants
dans leur parcours de formation
à tous les cycles.

PRÉUNIVERSITAIRE

« Ici, j'ai le goût d'étudier! »

Saviez-vous que l'École de musique Vincent-d'Indy offre un vaste choix de programmes du collégial qui s'adressent autant aux futurs musiciens qu'à ceux qui désirent une bonne formation en musique tout en se dirigeant vers d'autres champs de spécialisation?



ÉCOLE DE MUSIQUE

Vincent-d'Indy 

Ici, je vis ma passion

628, Chemin de la Côte Ste-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5 Téléphone: 514.735.5261 Télécopieur: 514.735.5266 — Courriel: admission@emvi.qc.ca — Site Web: emvi.qc.ca

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Mâitrisés professionnels

Perte de mémoire

« Répondre aux besoins de la main-d'œuvre, de la société et des étudiants »

Les institutions universitaires se transforment selon les demandes de leur clientèle. Les programmes de maîtrise ne font pas exception à cette règle. Depuis quelques années, nombre de maîtrises professionnelles — sans rédaction de mémoire — ont envahi des programmes traditionnellement voués à la recherche. Lecture d'une tendance.

ULYSSE BERGERON

Université de Sherbrooke

Les maîtrises professionnelles ne sont pas nouvelles dans le paysage universitaire. Mais ces formations — qui incluent des stages en milieu pratique ou des travaux dirigés — se concentraient habituellement à l'intérieur de domaines tournés vers la pratique plutôt que la recherche: administration, architecture, éducation et psychoéducation, etc. Il s'agissait en quelque sorte d'une spécialisation sous forme de formation continue.

« Il y a une professionnalisation des maîtrises et cela est dû en partie à la finalité des diplômes: quel est l'objectif que se donne maintenant un étudiant qui fait une maîtrise? », avance Jacques Bélair, vice-doyen de la faculté des études supérieures à l'Université de Montréal.

Il explique: « Historiquement, les gens qui choisissaient la maîtrise le faisaient pour se préparer à des études de troisième cycle. La maîtrise reflétait donc un travail de recherche préalable, en quelque sorte, à une thèse de doctorat. » Cette tendance aurait changé.

M. Bélair indique que, de nos jours, une plus grande clientèle désire faire une maîtrise, non pas pour œuvrer dans les secteurs académique et de la recherche, mais bien pour parfaire leurs connaissances et acquérir de nouvelles compétences relatives à leurs champs d'expertise.

Le vice-recteur aux études de l'Université de Sherbrooke, Martin Buteau, constate qu'à l'intérieur des programmes qui poursuivent des recherches, « les maîtrises se font encore généralement de façon classique », soit par la rédaction d'un mémoire.

Par ailleurs, il admet que certaines maîtrises professionnelles se sont taillées peu à peu une place dans l'ensemble des facultés et ont gagné en popularité. Toutefois, il relativise leur importance en soutenant que leur présence dépend évidemment des champs d'étude: « En administration, ce type de mémoire est fréquent tandis que, dans la faculté de génie par exemple, le type "recherche" est privilégié; il n'y a pas de volet professionnel. En sciences, à l'exception de l'informatique, il s'agit de recherche. »

Comment expliquer que les institutions offrent davantage de maîtrises professionnelles dans des domaines traditionnellement concentrés dans la recherche? « Les universités sont en train de s'adapter aux nouvelles demandes », répond M. Buteau. Cette demande viendrait, entre autres, des attentes concrètes de travailleurs détenant une expérience professionnelle et désirant poursuivre leur perfectionnement. Ce type de maîtrise serait donc le reflet des demandes provenant du marché du travail.

Danger de l'utilitarisme

N'y a-t-il pas là un danger que les universités deviennent des institutions ne répondant qu'à la demande du marché du travail et s'éloignent ainsi de leur vocation de « gardiennes du savoir universel »? Le poète montréalais et spécialiste en éducation David Solway avait soulevé cette crainte lors d'une entrevue accordée au *Devoir* l'an dernier. Il affirmait alors que le système d'éducation ne poursuivait plus sa principale mission, qui est de développer la mémoire historique: « Nous sommes en train de créer des automates, des personnes qu'on instruit davantage qu'on ne les éduque. »

Jacques Bélair n'est pas du même avis: « C'est le défi des études supérieures que de s'adapter aux différentes réalités et de transformer les programmes, si besoin il y a, afin de répondre aux besoins de la main-d'œuvre, de la société et des étudiants. On doit réussir à atteindre un équilibre entre des programmes uniquement tournés vers la formation de main-d'œuvre et des programmes qui se concentrent uniquement sur la recherche. »

De plus, M. Bélair estime que les maîtrises professionnelles ne s'adressent pas nécessairement aux étudiants qui auraient normalement entamé des études de deuxième cycle dans le contexte traditionnel des maîtrises avec mémoire.

L'ESG de l'UQAM

Un des champs d'étude les plus enclins à développer de tels programmes a toujours été et reste celui de la gestion. Le directeur des programmes de second cycle en gestion de projet de l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'UQAM, Claude Besner, admet que certains secteurs d'activité sont évidemment plus propices que d'autres aux maîtrises professionnelles: « La gestion en elle-même est une science qui découle de la pratique. Il est donc normal pour l'ESG de développer un enseignement tourné vers les stages. »

Les divers programmes de gestion de projet, par exemple, se sont formés autour des stages pratiques sur le terrain. La presque totalité de leurs étudiants du premier cycle ont choisi cette voie; seulement quatre à cinq d'entre eux — sur la quarantaine d'étudiants admis chaque année — se dirigent vers la recherche. D'ailleurs, le programme restreint le nombre d'étudiants qui se destinent à la recherche.

« Traditionnellement, les gens qui avaient fait un baccalauréat dans un domaine allaient sur le marché du travail. Après quelques années, certains revenaient aux études, à temps partiel généralement, pour acquérir de nouvelles

compétences en gestion de projet », explique M. Besner.

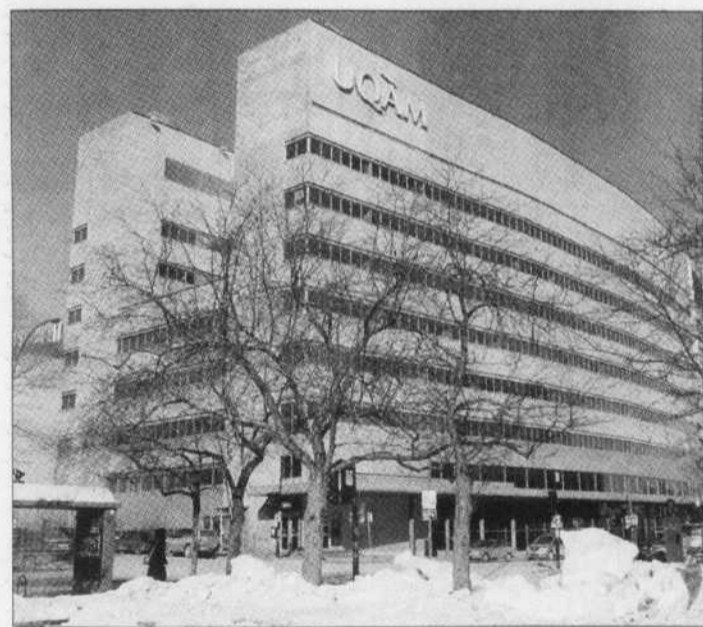
Il y a cinq ans, ce programme de deuxième cycle, offert jusque-là à des gens détenant une expérience de travail, ouvrait ses portes aux étudiants. Deux facteurs expliqueraient ce changement: « Les entreprises qui gèrent par projet ont augmenté; il y a donc eu une croissance de la demande pour ce type de ges-

tion. Il y avait aussi une forte demande étudiante pour le programme. » L'ESG de l'UQAM a donc créé un programme coopératif s'adressant aux étudiants qui font le saut du premier au deuxième cycle sans passer par le marché du travail.

On ne peut à l'heure actuelle mesurer avec précision l'impact réel de ces programmes sur le nombre d'inscriptions ou le taux d'obtention

d'un diplôme. Néanmoins, il est à noter qu'au cours des dernières années le nombre d'étudiants à la maîtrise s'est légèrement accru. Selon l'Institut de la statistique du Québec, le nombre de diplômes de maîtrise décernés en 1995-96 était de 6500; en 2002-2003, il est passé à 9000.

Collaborateur du Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Une partie du campus des sciences et des technologies de l'UQAM.

FPPU

La Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche

La Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche (FPPU) est la seule organisation syndicale regroupant exclusivement du personnel professionnel des universités et de la recherche.

Depuis plus de 20 ans, avec nos syndicats et associations membres, nous travaillons à promouvoir les droits des professionnelles et professionnels au sein des universités et en recherche, à s'assurer que leur contribution est reconnue, à unifier leurs revendications et à améliorer leurs conditions de travail.

APAPUM

Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton Inc.

PAPUS

Fédération du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton

AP CRV IUGS

Association du personnel du Centre de recherche sur le vieillissement de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke

SPPFORNT

Syndicat des professionnelles et professionnels du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

SPPPROC

Syndicat des Professionnelles et Professionnels de la Recherche Ouvrant au CPUL

SPPFSC

Syndicat du personnel professionnel du Fonds de recherche sur la société et la culture



SYNDICAT DU GROUPE PROFESSIONNEL DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS



Syndicat du personnel professionnel de l'UQTR

SPP UQAC

Syndicat des professionnelles et professionnels de l'UQAC

sppuqat

SYNDICAT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

FPPU - A/S Bernard Gaucher, président
C.P. 500, Trois-Rivières, G9A 5H7
Téléphone: 819-378-5043
www.fppu.qc.ca

GESTION DURABLE DES ENTREPRISES : Responsabilité sociale et environnementale

AMÉUS
L'Association de la Maîtrise en Environnement de l'Université de Sherbrooke

19^e Colloque annuel
24 février 2006
Centre d'arts Orford

Pour information
Tél. : (819) 821-8000 poste 5161
Télé. : (819) 821-6909

colloque.ameus@USherbrooke.ca
www.callisto.si.usherb.ca:8080/ameus

Cessez de chercher ! Grâce aux

CARRIÈRES & PROFESSIONS

VOUS trouverez.

YAN HAMEL
514 985-3501 yhamel@ledevoir.com
LE DEVOIR

BRAVO DOMINIQUE!

Dominique Henri est la 126^e lauréate d'une bourse Rhodes parmi les étudiants de McGill. Diplômée en littérature française avec une moyenne pondérée cumulative de 3,98, cette résidente d'Outremont est également danseuse, auteure, actrice et militante engagée envers la protection de l'environnement. Âgée de 23 ans, elle poursuivra ses études à Oxford l'automne prochain.

McGill compte plus de boursiers Rhodes que n'importe quelle autre université au Canada. À l'instar de Dominique, les lauréats sont marqués d'un sceau distinctif, gage de réalisations exceptionnelles, d'intégrité et de dévouement. Parmi nos boursiers Rhodes, mentionnons :

- Talbot Mercer Papineau (1905) : politicien et patriote
- Percival Molson (1941) : légende du hockey, héros de guerre et bienfaiteur
- Charles Taylor (1952) : auteur et philosophe de renommée mondiale
- Yves Fortier (1958) : sommité du monde juridique et diplomate
- Patrick Hayden (1997) : titulaire de la Chaire de recherche du Canada en physique de l'information et professeur de l'Université McGill

Félicitations!

McGill

• ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR •

Tour de campus

Accueillantes universités

Des salons VIP pour les parents et des personnes-ressources pour les futurs étudiants !

Le choix d'une université implique que l'on tienne compte de plusieurs facteurs. En premier lieu, il y a bien sûr les critères académiques, mais d'autres facteurs entrent aussi en jeu, comme le milieu ou le cadre de vie. De plus, les universités québécoises ont chacune leur personnalité. Comment le futur universitaire peut-il s'assurer de faire le bon choix?

PIERRE VALLÉE

Les journées «portes ouvertes» qu'organisent les universités deviennent alors une excellente occasion pour les futurs étudiants de même que leurs parents de se renseigner davantage, bien sûr, mais aussi d'aller humer l'air en faisant le tour du propriétaire.

En général, les universités québécoises ouvrent leurs portes deux fois par année. À l'automne, les journées «portes ouvertes» prennent l'allure de salons où les programmes académiques sont mis de l'avant. Mais en février, l'accent est plutôt mis sur la présentation de la vie universitaire et la visite du campus.

«En février, la plupart des étudiants ont une assez bonne idée de leur choix académique», explique Josée Garceau, directrice du recrutement à l'Université de Sherbrooke. Cette journée leur permet d'aller plus en profondeur et c'est aussi l'occasion de visiter le campus. Il n'y a rien comme être sur place pour prendre le pouls de l'université. Je considère que c'est «un incontournable» pour tout futur étudiant.

Une journée bien remplie

À quoi peut s'attendre le visiteur? Il a d'abord rendez-vous dans un pavillon qui sert de point

de rencontre et d'accueil. Il y trouvera toute la documentation possible sur les programmes de cours ainsi que sur l'aide financière et autres sujets d'intérêt, tel le logement. Il pourra rencontrer des conseillers et même déposer sa demande d'admission. Dans certains cas, des activités sont aussi prévues à l'intention des parents. «Nous avons mis en place un salon VIP pour les parents et des personnes-ressources sont à leur disposition», souligne Jean-François Poirier, coordonnateur des événements spéciaux à l'université Laval.

Ensuite, selon un horaire régulier, les futurs étudiants pourront visiter le campus. Des navettes assureront le transport, s'il y a lieu. Chaque faculté organise ses propres événements, qui peuvent aller de la visite guidée des lieux à des conférences et autres activités du genre. Fait à noter, les étudiants inscrits à ces facultés participent pleinement à ces activités, ce qui permet aux futurs étudiants de rencontrer des étudiants qui fréquentent déjà l'université et de leur parler.

«Ce sont les étudiants qui sont les mieux placés pour parler à un étudiant potentiel», soutient Jean-François Poirier. Ils sont en mesure de témoigner de la vie sur le campus et de répondre à de nombreuses questions pas toujours évi-

dentés. À qui d'autre qu'à un étudiant peut-on poser la question: «Les profs sont comment?» Selon Josée Garceau, cette rencontre avec les étudiants a aussi ceci de bénéfique qu'elle permet de bien saisir l'atmosphère du campus. «Quel genre de monde fréquente le campus. Est-ce que je vais me faire des amis? Est-ce que je vais me sentir bien sur le campus? Ce sont toutes des questions auxquelles on doit répondre avant de finaliser son choix.»

Des formules différentes

Les opérations «portes ouvertes», selon Martha Crago, vice-rectrice à la vie étudiante de l'Université de Montréal, font partie d'une série d'événements de recrutement qu'organisent maintenant les universités québécoises tout au long de l'année. Au fil des ans, ces événements se sont raffinés et l'on cherche à donner à chacun une couleur particulière.

Cette année, l'Université de Montréal rompt avec la tradition en choisissant de tenir sa journée «portes ouvertes» non pas la fin de semaine, mais plutôt en semaine. Rendez-vous donc au pavillon Roger-Gaudry le mercredi 8 février de 16h à 20h. Des navettes permettront de visiter le campus. «Nous avons choisi cette formule pour accommoder ceux pour qui se libérer en fin de semaine est plus difficile», explique Martha Crago, mais aussi parce qu'on veut que les visiteurs voient le campus lorsqu'il est en pleine action et qu'il y a des cours.

À l'université Laval, on a choisi de mettre plutôt l'accent sur l'admission. D'ailleurs, la journée



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Une partie du campus de l'Université de Montréal.

«portes ouvertes» se nomme «Le samedi de l'admission». Les visiteurs sont donc conviés le 4 février de 10h30 à 16h au pavillon Alphonse-Desjardins. «Nous sommes non seulement en mesure de recevoir les demandes d'admission», précise Jean-François Poirier, mais nous pouvons y donner suite et répondre dans la journée même, s'il s'agit d'un programme qui n'est pas contingenté.»

Ce n'est pas une opération «portes ouvertes» qu'organise l'Université de Sherbrooke, mais bien trois! «Nous avons des portes ouvertes sur trois campus, explique Josée Garceau. À Sherbrooke, à Longueuil et au Saguenay.»

À Sherbrooke, on se rend au pavillon Georges-Cabana le samedi 4 février de 10h à 16h. Même date pour le campus de Longueuil, mais le rendez-vous est fixé à 14h et s'adresse uniquement à ceux et celles intéressés au baccalauréat en sciences infirmières.

Au Saguenay, l'événement a lieu le samedi suivant, soit le 11 février, de 10h à 15h. «Il s'agit de 24 places que nous avons créées en médecine. Les étudiants feront leurs études dans la région tout en

étant des étudiants à temps plein de la faculté de médecine de Sherbrooke.» Une initiative rendue possible grâce à une entente avec l'Université du Québec à Chicoutimi et le Centre de santé et des services sociaux de Chicoutimi.

Internet

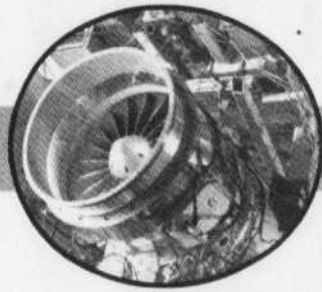
Pour de plus amples renseignements au sujet des opérations «portes ouvertes» des différentes universités québécoises, il est recommandé de visiter les sites Internet des universités. On y trouvera tous les détails nécessaires, y compris l'horaire de toutes les activités. Mentionnons aussi que plusieurs universités nolissent des autobus à l'intention des étudiants habitant les régions éloignées. Les détails sont sur les sites Internet.

Par ailleurs, les sites Internet des universités, selon Martha Crago, sont devenus incontournables pour quiconque cherche à se renseigner. En effet, certains proposent même des visites virtuelles du campus. De plus, c'est maintenant par le biais d'Internet que la plupart des futurs étudiants déposent leur demande d'admission. On estime présentement que 50 % des demandes d'admission se font par Internet et que ce nombre augmente chaque année. «Avec Internet, souligne Josée Garceau, l'étudiant peut suivre l'évolution et le «cheminement» de sa demande.»

Collaborateur du Devoir

Journée portes ouvertes à l'ÉTS

5 février 2006
dimanche de 10 h à 17 h



Au-delà de la recherche, des résultats concrets

Reconnue pour son approche axée sur la pratique et l'expérimentation, l'ÉTS propose des programmes de 2^e et 3^e cycles répondant aux préoccupations de l'heure en génie et privilégie les projets d'application, les mémoires et les thèses en collaboration avec l'industrie.

- Rencontres avec des professeurs et des chercheurs passionnés
- Démonstrations de projets étudiants
- Visites de laboratoires

Tous les détails sur nos programmes de maîtrise et de doctorat à www.etsmtl.ca

Université du Québec
École de technologie supérieure
1100, rue Notre-Dame Ouest (angle Peel)
Montréal (Québec) H3C 1K3
Bonaventure

Programme conjoint

Maîtrise en muséologie

Université de Montréal et Université du Québec à Montréal

- Assure une formation permettant de travailler dans une grande variété de musées (art, ethnologie, sciences), d'organismes ou de services culturels.
- Offre une connaissance approfondie du fonctionnement des musées et l'occasion d'acquérir les compétences nécessaires pour y travailler.
- Entretient des collaborations étroites tant avec les musées étrangers qu'avec les musées canadiens et permet d'établir avec eux des relations privilégiées.
- Accueille des étudiants de formations de 1^{er} cycle diverses : biologie, histoire, histoire de l'art, économie, tourisme, arts plastiques, architecture, géographie, éducation, psychologie, ethnologie, droit, etc.
- Permet la poursuite d'études de troisième cycle dans une grande variété de programmes.
- Condition d'admission : être titulaire d'un baccalauréat ou d'une formation jugée équivalente.
- Date limite de dépôt d'une demande d'admission pour l'automne 2006 : 1^{er} mars 2006.

Pour information ou pour obtenir un formulaire d'admission

Université de Montréal : (514) 343-7351; télécopieur : (514) 343-2314
Courriel : museologie@fes.umontreal.ca
Web : www.fes.umontreal.ca/museologie

UQAM : (514) 987-8506; télécopieur : (514) 987-3243
Courriel : museologie.maîtrise@uqam.ca ou trudeau.lorraine@uqam.ca
Web : www.regis.uqam.ca

Université de Montréal

UQAM
Prenez position

Empruntez la bonne voie.

Les études de cycles supérieurs sont à votre portée.

Professeurs et professionnels de toutes les facultés et écoles de l'UQAM se mobilisent pour discuter avec vous de votre projet et vous donner les outils pour le réaliser.

OBJECTIF CYCLES SUPÉRIEURS
Mardi 14 février 2006
11 h à 17 h

Accueil au niveau métro du pavillon Judith-Jasmin
405, rue Sainte-Catherine Est
Métro Berri-UQAM

UQAM
Prenez position

uqam.ca